

Le Cardinal Vingt-Trois opposé au bébé-médicament

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Non classé](#)

Date : 8 février 2011

L'autorisation de créer des bébés-médicaments existe depuis la loi bioéthique de 2004. Mais ce n'est que cette année que les scientifiques ont réussi à créer *in vitro* (en tuant d'autres embryons, par eugénisme) le premier médicament en France. Interrogé sur LCI, l'archevêque de Paris [a affirmé](#) :

Je salue bien-sûr le prodige que constitue cette naissance [mais cela signifie qu'on va] utiliser quelqu'un au service exclusif de quelqu'un d'autre, cet enfant est un instrument pour essayer de guérir un autre enfant. Allons nous devenir des instruments? J'y suis tout à fait opposé.

Concernant la reprise du débat sur la révision des lois de bioéthique, il a répété l'opposition de l'Eglise catholique à la recherche sur les embryons.